

Image not found or type unknown



Souscription de contrat sans mon accord

Par **mainaf1**, le **11/02/2016** à **10:20**

Bonjour,

Après plusieurs années assurée en tant que conductrice secondaire, l'assurance de mes parents m'a placé conductrice principale d'un véhicule sans mon accord, sans ma signature.

Puis-je quitter cette assurance sans le délai d'un an d'engagement ?